

DECLARATION DE DAKAR

Pour la première fois dans son histoire, l'OMS a exercé son mandat constitutionnel pour négocier une convention – la Convention cadre pour la lutte antitabac. Cette convention a pour vocation de fournir un mécanisme de longue durée aux pays et aux communautés afin de coordonner leurs actions contre une épidémie qui tue actuellement 5 millions de personnes par an et en tuera 10 millions en l'an 2030, dont 70% dans les pays en voie de développement. L'OMS compte sur la communauté des ONG comme alliées essentielles dans cette démarche. Dans la période des négociations sur la convention cadre, l'OMS assigne les ONG à animer le débat national, à établir des réseaux, à formuler les attentes des Etats membres, à apporter une assistance technique, à mobiliser le soutien du public et à révéler les abus de l'industrie de tabac. L'initiative « Pour un monde sans tabac » est déjà marquée par une présence forte dans ses activités et a permis ses fonctions de maximiser les partenariats OMS/ONG. Une telle collaboration est essentielle pour que les Gouvernements prennent des décisions et soutiennent une convention puissante.

Nous signataires de la présente Déclaration de Dakar, réunis du 9 au 15 février 2004 à Dakar, capitale du Sénégal :

1. affichons notre solidarité totale aux communautés du Sénégal, aux communautés d'Afrique et à celles du monde soumises quotidiennement aux matraquages publicitaires de l'industrie de tabac ;
2. affirmons notre détermination et notre engagement à combattre partout au Sénégal, en Afrique et dans le monde l'industrie de tabac ;
sommes décidés à œuvrer partout au Sénégal, en Afrique et dans le monde pour que la Convention Cadre pour la lutte antitabac soit signée et ratifiée ;
4. soutenons sans réserve la lutte antitabac au Sénégal, en Afrique et dans le monde ;
5. lançons un appel pressant à la communauté internationale notamment l'OMS pour qu'elle appuie totalement les ONG et les associations de lutte antitabac ;
encourageons les communautés du Sénégal, d'Afrique et du monde à s'organiser pour barrer la route à l'industrie de tabac ;
lançons un appel pressant aux Etats membres de l'OMS qui n'ont pas encore signé la Convention Cadre pour la Lutte Anti-Tabac de le faire très rapidement et à ceux qui l'ont déjà signée de le faire ratifier sans plus tarder ;
lançons un appel aux pays riches d'aider les pays pauvres à lutter contre les pratiques de l'industrie de tabac.

Fait à Dakar le 14 février 2004

Signataires

**Pour Mouvement Anti-Tabac du
Sénégal
(Sénégal)**



Laokein Combo

**Pour Polaris R & D, Inc
& San Francisco African American
Tobacco Control Network
(Californie)**



CAROL MCGRUDER

**Pour Alliances Mondiales pour la
Lutte contre le Tabac / Essential
Action
(District de Columbia)**



ANNA WHITE

**Pour Reality Check – Comité
Wayne
(New York)**



DAVE WALLING

**Secrétariat & Ministère de la Santé
de la Ville de Baltimore,
Maryland Sans Tabac
(Maryland)**



THERESA OGIDE-ALAEZE

**Pour Reality Check – Comité
Dutchess
(New York)**



JESSICA HARVEY

**Pour Reality Check - Comité
Monroe
(New York)**

KATHLEEN PEZZIMENTI

